

5

NOTICE

SUR LES

NOUVEAUX THERMES D'AMÉLIE-LES-BAINS,

ANCIENNEMENT

BAINS D'ARLES,

Pouvant servir de guide au Baigneur , dans le choix des Eaux
Minéro-Thermales qui les alimentent , ainsi que
dans le mode d'en faire usage ,

PAR J. J. V. PUJADE,

Docteur en Médecine , Chevalier de la Légion
d'Honneur , ancien Médecin en chef d'hôpitaux militaires ,
Inspecteur de bains , Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes , etc.



PERPIGNAN,

IMPRIMERIE DE MADEMOISELLE A. TASTU.



1843.

1017505



OFFICE

THE UNITED STATES OF AMERICA

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

LAND OFFICE

WASHINGTON, D. C.

1880

RECEIVED

RECEIVED

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

1880



DÉDICACE.

TRIBUT DE RECONNAISSANCE :

A ANGLADA , professeur de chimie et de matière médicale , à la faculté de Montpellier ;

A J.ⁿ MASSOT , docteur en médecine , chevalier des ordres de la Légion d'Honneur et de St.-Michel ;

Ils ont puissamment contribué au développement qu'ont pris , de nos jours , les nombreux établissemens thermaux de notre département ;

Ils nous guidèrent dans la carrière difficile de l'art de guérir.

JEAN PUJADE.

DÉDICACE

TROISIÈME DE RECONNAISSANCE

A Monsieur, professeur de chimie et de
médecine à la Faculté de Montpellier.

A Monsieur, docteur en médecine, chef
de la clinique de la Faculté d'Orléans et de
la Faculté de Montpellier.

Ils ont puissamment contribué au développe-
ment de nos études, de nos jours, les nombreux
travaux de leurs laboratoires.

Ils nous ont guidés dans la carrière de la
médecine.

JULES BUISSON

NOTICE
SUR LES NOUVEAUX THERMES
D'AMÉLIE-LES-BAINS.



Sur le penchant d'un chaînon appelé *Serrat den Merle*, rive gauche du Mondony, à quelques pas du village des Bains, et à 224 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'élève un bel et vaste édifice qui, au premier coup d'œil, paraît n'être formé que d'un seul corps de logis, et qui cependant en offre deux de bien distincts. L'inférieur, bâti parallèlement à la rivière, constitue la maison des thermes; le supérieur, continuant celle-ci, et destiné au logement des baigneurs, porte le nom de maison d'habitation.

Les nouvelles constructions ont été conçues et dirigées dans le but d'étendre et de perfectionner la thérapeutique et l'hygiène des eaux sulfureuses. Pour obtenir ce résultat, nous nous sommes aidé de tous les moyens que la chimie et la médecine peuvent fournir.

L'établissement a été bâti en amphithéâtre, c'est-à-dire adossé aux diverses sources minérales qui en dépendent, non seulement pour pouvoir les employer au sortir de la roche, et par conséquent avec le moins de perte possible de leurs principes minéralisateurs, mais encore pour se ménager les moyens d'en diversifier l'emploi médical.

Les nouveaux bains sont alimentés par douze sources, dont sept anciennement connues, décrites et classées dans l'ouvrage de notre savant compatriote *Anglada*. A ces sept sources, trop basses ou trop minimes pour être utilisées selon nos vues thérapeutiques, il a été fait des travaux de fouille qui ont été poursuivis avec persévérance. C'est à la suite de ces explorations dirigées par M. Bouis que les cinq sources nouvelles, la plupart tempérées, ont été découvertes; que la source dite *du Jardin Noguères*, décrite et analysée par ce chimiste sous le nom de source *Amélie*, a été considérablement augmentée; que la source dite *Vilesèque* a été élevée à la hauteur d'environ 9 mètres, etc.

Les principaux élémens de succès se trouvant réunis dans cette localité, il n'y avait qu'à combiner les travaux de construction de manière à ce qu'on pût y organiser un service balnéaire, commode et varié, qui fût enfin au niveau de la science.

Nous croyons avoir obtenu ce résultat. Notre établissement renferme des chutes d'eau de 8 à 9 mètres de hauteur; de grands réservoirs voûtés creusés dans le roc; des cabinets de bain aux trois étages de la maison des thermes, dont quelques-uns sont contigus à des appartemens destinés aux baigneurs; douze douches de 2 à 6 mètres d'élévation, qu'on peut graduer en température, en volume et en pression; d'un bain de natation ou d'action, dans lequel naissent des eaux chaudes qui s'y renouvellent ainsi sans cesse, et autour sont des douches naturelles, permanentes, à des températures variées. L'établissement possède encore des douches descendantes, ascendantes ou injectantes, latérales et obliques, pouvant s'administrer dans toutes les baignoires; une douche écossaise; un bain dit russe; un bain d'ustion ou aux bouillons; des cabinets d'étuve tempérés ou forts; des douches de vapeur; des chambres sulfuraires

pour l'inspiration du gaz acide sulphydrique , et enfin une buvette de santé composée de trois sources ayant chacune des propriétés spéciales.

La maison des thermes est à deux étages , non compris le rez-de-chaussée. Celui-ci renferme une vaste galerie le long de laquelle sont rangés treize cabinets de bains , éclairés par autant de croisées prenant jour sur le Mondony. Le premier étage comprend neuf cabinets , non moins confortables , chacun , comme les précédens , avec sa baignoire en marbre , un joli salon d'attente et une belle chambre; de plus , une seconde galerie et une vaste terrasse dont les vues sur le vallon sont des plus ravissantes.

Au 2^e étage , il y a sept chambres commodes et entretenues avec soin , un salon , une chambre sulfuraire et un cabinet de bain.

Un bel escalier , parfaitement éclairé et bien clos , relie la maison des thermes à la maison d'habitation. Ainsi les malades peuvent se rendre aux galeries des bains et aux cabinets de vapeur , et rentrer dans leurs appartemens , sans aucun danger de se refroidir.

La maison d'habitation termine cette nouvelle construction. Elle se compose d'une grande salle à manger , d'un salon , d'une pharmacie et de deux étages , où l'on compte trente chambres fraîchement garnies , dont les croisées , donnant sur la campagne , offrent chacune une délicieuse perspective.

En outre , les appartemens du 1^{er} étage conduisent de plein-pied à deux terrasses garnies chacune d'une belle balustrade. En face de la maison , il y a une place vaste , bien aérée et entourée d'arbres , laquelle se termine par un joli pont qui a été jeté sur le ravin dit *Correch den Bataille* , pour abréger le trajet aux baigneurs qui logent dans la maison Noguères ou dans le village.

Le but principal que nous nous sommes proposé dans cette notice , étant de faire connaître les divers élémens de succès qu'offre le nouvel établissement , nous allons les passer successivement en revue , en faisant de chacun d'eux le sujet d'une description particulière.

SOURCES MINERO-THERMALES. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, douze sources, sortant directement de la roche, sont utilisées dans nos thermes, sous les formes de bains, de douches, de vapeurs et de boisson. La même roche, granitique, *feldspathique*, leur sert de lit. Elles s'échappent, à travers des fissures, avec l'impétuosité des sources jaillissantes. Il résulte de nos travaux de fouille, que toutes ces eaux traversent la roche de bas en haut. D'après un examen attentif, il conste qu'aucune de ces sources ne se trouve sous l'influence des agens atmosphériques, tels que les chaleurs et les froids extrêmes, les orages, les fortes pluies, etc. Claires et limpides au griffon, ces eaux sont recueillies et conduites, au moyen de tuyaux en poterie, aux baignoires et aux réservoirs qui leur sont destinés.

Mais il ne suffit pas qu'un établissement soit pourvu de sources riches en principes minéralisateurs et variées en température. Ce qu'il importe le plus, c'est que, par une distribution bien entendue et bien combinée, le médecin, chargé d'en diriger l'emploi, puisse remplir les diverses indications curatives. Aussi c'est en vue de ce principe que nous avons procédé à leur aménagement. Il en est résulté que certaines sources vont directement dans des baignoires particulières et sont employées immédiatement, soit en bains, soit en douches injectantes; que d'autres sources tempérées alimentent de grands réservoirs, concurremment avec des eaux plus chaudes, ce qui donne pour résultat un liquide mitigé, c'est-à-dire à la température du bain; que les eaux de la buvette, réunies dans le même canal, arrivent aux quatre premiers cabinets des bains de la galerie inférieure; et qu'ainsi, par suite de cette même combinaison, on donne des bains forts, des bains faibles, des bains doux et glairineux, des bains désulfurés, des bains d'ustion à renouvellement continu.

Nous pouvons donc dire que nos thermes sont, non-seulement pourvus des sources les plus riches et les plus variées, mais encore qu'ils réunissent les moyens d'en diversifier l'emploi thérapeutique, suivant les différentes prescriptions des médecins. Voici la description de nos diverses sources.

SOURCE ARAGO. — La source *Villasèque* n° 10, (*Anglada*), vrai type des sulfureuses pyrénéennes, jaillit avec impétuosité de la roche presque au niveau des eaux basses du Mondony; elle s'élève à la hauteur de 9 mètres, marque 63° C, et donne 90 litres d'eau par minute. Très-riche en principes sulfureux, elle développe de la glairine ocrée en grande quantité.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES. — Les eaux de cette source sont employées en bains et en douches dans l'affection rhumatismale chronique, *lumbago*, *sciatique*, etc.; contre les tumeurs blanches et les engorgemens glandulaires; elles sont surtout efficaces dans les cas de fausse ankilose, de rétraction tendineuse, de plaies anciennes et autres infirmités provenant de coups de feu.

SOURCE ANGLADA; source de la *Grotte* n° 11 de cet auteur. Cette source comprend toutes les eaux qui jaillissent, soit en jets, soit en pluies, soit en bouillons, autour d'un réservoir creusé dans le roc, qu'on connaît sous le nom de *basse de la Mallère ou den Carbonell*. Les eaux réunies y marquent 36° C; et le déversoir fournit environ 40 litres d'eau par minute. Au fond de ce bassin il y a des dépôts glairineux analogues aux *boues* sulfureuses de Saint-Amand, si prônées par le célèbre *Bordeu*.

La piscine naturelle dont il s'agit est faite de main d'homme. Elle a environ 20 mètres de circonférence et près de 2 mètres de profondeur. Les eaux qui l'alimentent et qui s'y renouvellent sans cesse, sont, par suite de leur mixtion, à la température convenable pour que vingt personnes puissent s'y baigner ensemble.

L'origine de cette piscine se perd dans la nuit des temps. Tout porte à croire qu'elle existait avant les anciens thermes, peut-être même avant qu'il y ait eu d'habitations dans cette contrée. Son isolement et la température douce des eaux sembleraient même indiquer que c'était là où venaient se baigner les lépreux. On le sait, à toutes les époques, et partout où cette cruelle affection a exercé des ravages, on a eu recours aux bains sulfureux. Dans presque tous les thermes, il y avait des piscines destinées exclusivement aux malades atteints de ce mal hideux; on les plongeait aussi dans les

eaux courantes, dans les fleuves réputés sulfureux. Il n'est personne qui ne connaisse l'histoire de l'infortuné *Naaman*, chef Syrien, atteint de cette maladie, et que guérit le prophète *Elisée*, en le faisant baigner sept fois dans les flots sulfureux du Jourdain.

La fréquentation immémoriale de ce bain naturel par des malades peu aisés et des militaires du fort, étaient des circonstances qui ne pouvaient manquer d'attirer un jour l'attention des gens de l'art. Ces circonstances fixèrent la nôtre; et l'antique et grotesque piscine des lépreux fut aussitôt transformée en un bain de natation ou d'action, à l'eau courante, avec douches permanentes qui, nous l'espérons, sous le rapport thérapeutique, n'a point encore d'analogue en France ni en Europe.

(Voir le Chap. Bain de Natation.)

PETITE SOURCE ASCENSIONNELLE. — Elle jaillit à côté de la grotte, s'élève à la hauteur de sept mètres et alimente, concurremment avec la source *Arago*, le réservoir n° 1 : 15 litres par minutes; 38° c., caractères sulfureux prononcés; glaires ocrées; propriétés médicales analogues à celles de la source précitée.

SOURCES DE LA RIGOLE, n° 12, *Anglada*. — Elles sourdent à quelques mètres au-dessus du bain d'action. Trois filets marquent 31°, 46° et 59° c. : 20 litres par minute; glaires blanches d'un blanc rosé et rouges; elles alimentent les douches du bain de natation.

SOURCE MONDONY, n° 13, *Anglada*. — Elle coule à deux pas au-dessus des précédentes; peu abondante: 43° c., glaires d'un blanc rosé, va au bain de natation.

SOURCE PASCALONE, n° 14, *Anglada*. — Elle coule dans une rainure, en face de la grande cascade. Ce chimiste l'a signalée comme très riche en ingrédients sulfureux. N'est point utilisée.

SOURCE GLAIRINEUSE. — Elle surgit à quelques pas au-dessus de la source *Amélie*: 20 litres par minute; temp. 34° c., glairine blanche en suspension; onctueuse à la peau; alimente les baignoires nos 14 et 15.

Propriétés médicales : Spéciales dans les dartres récentes et vives, les formes de la face, *pityriasis*, *impétigo-acné*, etc., (couperose) : dans l'érythème, le zona, etc.; en douches injectantes, dans le cas d'érosion, de rigidité et de constriction douloureuses des parties génito-urinaires.

SOURCE AMÉLIE, SOURCE DU JARDIN NOGUÈRES, n° 9, *Anglada*. — Elle surgit à peu de distance et au-dessous de la source glairineuse; très-savonneuse; temp. 45° c., 36 litres par minute; glaires blanches; alimente les baignoires nos 16, 17, 18, 19 et 20 de la 2^e galerie.

Propriétés médicales : On en faisait anciennement usage en boisson, dans le catarrhe pulmonaire chronique et la gravelle. On l'emploie aujourd'hui en bains et en douches contre les dartres anciennes, l'arthritisme et les douleurs rhumatismales rebelles, ainsi que dans l'affection névralgique, l'éphélide, le prurigo et la syphilide.

SOURCE DU GOUFFRE. — Elle jaillit au pied du rocher nord-est, presque au niveau des basses eaux du Mondony. 26 litres par minute; temp. 36° c.; riche en principes sulfureux. Il serait facile de l'utiliser.

SOURCE HYGIÈNE OU PECTORALE, découverte en 1838. — Elle jaillit de la roche qui borde le ravin dit *Correch den Bataille*; rend 6 litres d'eau par minute; la temp. est de 32° c.; offre au puisement des flocons glairineux; douce et onctueuse au toucher.

Propriétés médicales : Est employée à l'intérieur dans la bronchite passive, avec suffocation imminente et expectoration muqueuse, *asthme humide*; dans le resserrement spasmodique de poitrine, *asthme sec*; on en fait également usage contre la leucorrhée, le catarrhe uréthro-vésical, etc.

SOURCE DE LA GALERIE. — Elle coule de la même roche à deux mètres au-dessus de la source *Hygiène*: 9 litres d'eau par minute; temp. 26° C; peu sulfureuse; glaires en faible quantité.

Propriétés médicales : Légère et tempérée; l'eau de cette source est préférée par les personnes délicates et irritables qui ne peuvent point supporter les boissons chaudes; elle passe facilement, active

la sécrétion des urines et provoque l'expulsion des matières terreuses et sableuses contenues dans la vessie ou dans les reins.

SOURCE BOUIS. — Elle sort du roc, à deux pas de la précédente. Sa découverte date de 1838 ; donne environ 6 litres d'eau par minute. Temp. 36° C. , glaires blanches ; légèrement sulfureuse , mais riche en principes alcalins.

Propriétés médicales. Cette eau est *bien passante* ; on en fait usage à la dose de trois à six verrées ; elle est employée avec grand succès , depuis quatre années , contre l'affection graveleuse. On lui reconnaît une action spéciale sur l'appareil urinaire. Elle modifie heureusement les fonctions sécrétrices et excrétrices de cet appareil , et cette modification est profitable au graveleux , en ce qu'elle a pour résultat l'expulsion de la matière calculeuse , retenue dans les voies urinaires , et le retour plus ou moins parfait desdites fonctions excrétrices et sécrétrices à l'état normal.

Bains ordinaires. Il y a , dans le nouvel établissement , 23 cabinets garnis de baignoires en marbre. Les eaux y pénètrent par le fond , sans brisement et par conséquent sans perte des principes volatils. Ces cabinets sont éclairés par des croisées ayant vue sur le Mondony. Il y a des baignoires à tous les étages de la maison des thermes ; et quelques-uns des cabinets à bain font partie des appartemens destinés aux baigneurs.

On peut , dans les cabinets particuliers , donner par jour plus de quatre cents bains , à des températures extrêmement variables , depuis 26° jusqu'à 63° c.

Le service balnéaire est organisé de manière à pouvoir modifier l'action médicatrice des eaux suivant les formes pathologiques , les âges , les sexes et les tempéramens.

Il y a des bains faibles et tempérés pour les personnes délicates et impressionnables.

On donne des bains doux et onctueux ; on prépare des bains avec de l'eau soumise à une désulfuration préalable , qui les rend en tout semblables aux bains de *Plombières*. Enfin , on y administre

des bains à renouvellement continu d'eau, et des bains forts, c'est-à-dire à des températures très-élevées, et riches en ingrédients sulfureux.

Par suite de ce même système médico-hydrologique, nous pourrions traiter les malades selon les diverses méthodes balnéaires adoptées dans les principaux établissements d'eaux thermales.

Ainsi, on peut administrer des bains dits *Russes*, lesquels consistent dans des immersions brusques et successives, sous des températures opposées et extrêmes. On peut aussi en donner à l'instar de *Louesche* en Suisse; on y fait débiter le malade par un bain d'une heure; on augmente tous les jours d'une heure, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à cinq heures de bain. C'est la *haute baignée*. On la continue pendant quinze jours. Alors commence la *débaignée*, c'est-à-dire, qu'on diminue graduellement la durée des bains. Enfin, on peut administrer les eaux selon le mode suivi à *Barèges* et à *Bagnères-de-Luchon*, lequel mode consiste à faire passer successivement les malades des bains les plus tempérés aux plus chauds, et de la plus faible douche à la plus forte.

Ainsi, et on ne saurait trop le faire remarquer, dans les établissements d'eaux thermales les plus accrédités, les bains y sont administrés d'une manière douce et graduée. Ce mode de traitement, dont nous avons reconnu les avantages thérapeutiques, a été adopté dans le nôtre; et cela avec d'autant plus de raison que les bains, ainsi que nous l'avons déjà dit, peuvent y être administrés de la manière la plus variée, soit sous le rapport de leur température, soit sous celui de leur minéralisation.

THERAP. — Les effets de cette médication balnéaire graduée sont, d'opérer une détente générale et de modifier nos humeurs; d'augmenter la sécrétion cutanée et de provoquer des crises salutaires; enfin, de réveiller les organes engourdis, d'exciter graduellement l'organisme, et de faire naître des réactions fébriles propres à modifier heureusement l'état chronique.

L'homme de l'art doit préalablement prévenir le malade de cette action perturbatrice des bains, afin qu'il ne se laisse pas décourager,

et qu'il ne perde pas le bénéfice d'une cure commencée, parce qu'il y aura eu exaspération de symptômes, un retour des douleurs ou des éruptions dont il vient chercher la guérison, ou que les effets curatifs des eaux se manifesteront tardivement ou d'une manière peu sensible.

Bain de vapeurs : Les anciens s'étaient occupés de la *médecine atmidiatrique*. Ils attribuaient aux vapeurs *sèches*, sulfureuses, ammoniacales ou autres, l'inappréciable avantage de prolonger la vie en donnant à l'esprit et au corps plus d'énergie et de vigueur. Comme moyen thérapeutico-hygiénique, l'emploi de la vapeur sulfureuse a reçu de nos jours une grande extension. Depuis l'excellent traité du docteur *Rapou*, cette médication a progressé de jour en jour, et au point où elle en est, elle ne laisse presque plus rien à désirer. C'est principalement dans les grands établissements thermaux, ceux dont les eaux ont une température fort élevée, que se trouvent les appareils de vapeur les plus complets et les mieux combinés. Les bains d'Aix en Savoie et du Vernet en Roussillon ont leur vaporarium. Plombières possède deux cabinets d'étuves qui, à cause de leur chaleur de plus de 32° R., ont reçu le nom d'*Enfer*. Il y a des cabinets de vapeurs à Aix-la-Chapelle, à Bagnères-de-Luchon, à Bade en Souabe, etc.

Nous ne parlerons pas ici des divers appareils employés pour l'administration des vapeurs sulfureuses, ni de la manière d'agir de ces dernières suivant qu'elles sont appliquées par tel ou tel autre procédé; nous nous contenterons de signaler leurs avantages, comme moyen hygiénique, leur utilité sous le rapport thérapeutique, le moment le plus opportun à leur administration, et les précautions à prendre pour en retirer tout le bien qu'elles peuvent procurer.

Les vapeurs sulfureuses sont employées en bains généraux et en bains locaux ou partiels, selon les indications qu'on a à remplir. Les premiers agissent sur tout le système cutané, assouplissent la peau et la débarrassent du superflu de la transpiration, activent la sécrétion et excrétion de cette matière, et en provoquant une sorte de congestion sur le système capillaire extérieur, agissent

comme dérivatif des organes splanchniques, ce qui a souvent pour résultat de prévenir les irritations et les engorgemens qui peuvent les atteindre.

Le bain de vapeurs peut, en thérapeutique, remplir une foule d'indications; mais de même que les autres moyens médicinaux, il n'est applicable qu'à un nombre de maladies déterminé. On a reconnu son utilité dans le rhumatisme chronique, l'affection herpétique invétérée, et plusieurs formes de syphilides anciennes; il a produit de bons effets dans les tumeurs lymphatiques, les gibbosités récentes, les paralysies des membres, certaines affections viscérales et généralement dans toutes les maladies chroniques qui sont occasionnées par le défaut d'exhalation cutanée.

Mais pour retirer des bains et des douches de vapeurs les avantages qu'on a droit d'en attendre, il faut qu'on soit convenablement dirigé dans leur administration. On doit en graduer la température depuis 30° C. jusqu'à 60 au moins; et on en prolonge l'application de 10 minutes à une ou deux heures. Il est quelquefois nécessaire de seconder leur action par l'emploi de certains moyens auxiliaires tels que frictions, massage, etc. Il faut en un mot qu'un médecin détermine les indications et les contre-indications, qu'il fixe la température et la durée de la fumigation, suivant le tempérament, l'âge, le sexe, etc., qu'il indique les soins particuliers à donner aux malades, qu'il prescrive le régime convenable, et les précautions utiles pendant et après le traitement, et qu'il surveille enfin les gens de service chargés de l'administration des bains. Voilà ce que les auteurs recommandent de faire concernant l'emploi d'étuves sulfuraires; voici ce que nous avons pu réaliser sur ce puissant moyen thérapeutique.

On administre le bain de vapeurs dans les cabinets de douche qu'alimente la source *Arago*. Un jet perpendiculaire, marquant 58° C., tombant avec brisement sur les parois de la baignoire, échauffe le cabinet et y répand la quantité convenable de vapeur sulfureuse. Le malade est assis et enveloppé d'une couverture de laine. Dans cette atmosphère chaude de 30° centigrades à 46°, la peau

se relâche, les pores s'ouvrent et se dilatent, les forces s'irradient vers la périphérie, et enfin la transpiration s'établit. C'est l'étuve des enfans en bas âge, des jeunes filles et autres personnes du sexe, débiles ou irritables, qui ne supporteraient pas la fumigation forte et concentrée des cabinets d'étuve ordinaires.

La durée de ce bain de vapeurs est de demi-heure à deux. La moyenne de la température est de 46° C.

Il y a, en outre, trois cabinets d'étuve, agglomérés et placés commodément. Ces cabinets ferment très-hermétiquement et sont suffisamment éclairés au moyen de vitrages placés au-dessus de la porte extérieure et à chacune des portes cellulaires.

La vapeur sulfureuse pénètre dans les cabinets par une ouverture placée horizontalement et qu'on ferme à volonté, au moyen d'une soupape. On emploie le gaz sulfureux dans l'état vierge, c'est-à-dire, au fur et à mesure qu'il se dégage du griffon. On s'est ménagé le moyen de pouvoir faire respirer l'air extérieur au malade sans qu'il soit exposé au refroidissement. Enfin on peut graduer la température du bain depuis 36° C. jusqu'à 44°.

Le séjour dans ce bain tempéré doit être de demi-heure à une heure au plus. On y transpire abondamment sans éprouver d'oppression ni malaise. Il est principalement destiné aux personnes épuisées et impressionnables, aux vieillards et aux femmes, même celles qui sont enceintes ou qui allaitent. On le désigne par le nom d'*étuve des dames*.

Enfin, nous avons notre bain de vapeurs rubéfiant ou *étuve d'enfer*. Il est établi entre la maison des thermes et le bassin de natation. La vapeur est fournie par le réservoir n° 1, qu'alimentent les sources *Arago* et *ascensionnelle*. Elle arrive au cabinet par une ouverture pratiquée à la partie postérieure où se trouve placée une soupape, afin d'échauffer graduellement l'atmosphère du cabinet, et de limiter l'action stimulante de la fumigation selon la prescription du médecin.

Cette étuve peut être chauffée jusqu'à l'*ustion*. La durée est de dix à vingt minutes. Une galerie bien close et recevant le jour au

moyen d'un vitrage placé supérieurement, y conduit. Le malade y est assis commodément pour recevoir la vapeur, et peut y respirer, à volonté, l'air extérieur sans se mettre en contact avec lui.

A la température de 43° à 60° G., ce bain est un puissant stimulant du système dermoïde. Son action excitatrice s'étend aux autres systèmes d'organes, et provoque dans l'économie des mouvemens réactionnels, suivis ordinairement de sueurs plus ou moins abondantes, et très-souvent de troubles fonctionnels.

Après la forte étuve, le malade, bien enveloppé d'un manteau de flanelle qui est attaché au-dessus des épaules, est transporté, dans une chaise à porteurs fermée, jusqu'à son lit qu'on a bien chauffé, où il achève la réaction fébrile causée par l'action excitante de la vapeur sulfureuse.

On va également organiser un appareil de douches de vapeurs au moyen duquel on introduira le gaz dans les diverses cavités. Inutile d'ajouter qu'on fait prendre les bains de vapeurs en y introduisant tout le corps entier, ou le corps excepté la tête, ou une partie seulement.

Tel est le système de fumigations que nous avons adopté dans notre établissement. Nous croyons qu'il réunit les conditions qu'on peut exiger dans l'état actuel de la science, celles de pouvoir graduer à volonté l'action médicatrice du fluide sulfureux dans chacun des cabinets, ou en faisant passer successivement les malades du bain de vapeurs le plus tempéré au plus chaud, et de la plus faible douche à la plus forte.

Bain de natation ou d'action à l'eau courante. Amélie-les-Bains avait été désigné par *Anglada* comme le lieu le plus propre à la création d'un bain de natation d'eau minéro-thermale.

Les prévisions de ce chimiste distingué viennent de s'accomplir. Nous possédons un grand bain de natation dont l'eau sans cesse renouvelée y marque de 30° à 36° cent. de température. Partout où il existe des piscines de ce genre, on est obligé de laisser refroidir le bain qui dès lors n'a d'autre action que celle des bains ordinaires,

les eaux ayant perdu leurs principes volatils. En outre, notre bain collectif offre le double avantage d'être alimenté par des eaux minérales qui sourdent ou jaillissent dans la piscine même, et d'être entouré de douches continues à des températures variées.

Nous avons déjà parlé de l'emplacement de ce bain, *Grotte d'en Carbonnell*, des diverses sources qui l'alimentent, de l'ancienneté de son origine, et de la priorité de son emploi médical. Il consiste en une bâtisse hexagone d'environ 20 mètres de circonférence et couverte par une toiture en coquille. Une grande lucarne vitrée est placée au centre et y répand un jour agréable. On entre dans la piscine par deux portes cintrées et vitrées, et on descend au bain au moyen de plusieurs gradins demi-circulaires, sur lesquels peuvent s'asseoir de quinze à vingt baigneurs ou baigneuses qui y prennent le bain ensemble.

Les baigneurs arrivent au bain d'action par une galerie couverte et bien éclairée. A l'extrémité de cette galerie et auprès de la grande piscine, il y a un cabinet où les baigneurs déposent leurs habits et reçoivent chacun un large peignoir en toile de coton.

Les deux sexes prennent le bain collectif à des heures différentes. On peut y prendre néanmoins le bain seul.

Propriétés méd. La supériorité du bain à grande eau sur le bain pris dans une baignoire, a été de tout temps reconnue par les gens de l'art. L'exercice de la natation et autres mouvemens du corps, auxquels s'y livrent les baigneurs, concurremment avec l'abord incessant du principe sulfureux, rendent l'action médicatrice de ce bain plus générale, plus sûre et surtout plus tonique. Le bain d'action modifie avantageusement la constitution lymphatique; aussi est-il spécialement recommandé pour combattre certaines prédispositions natives ou acquises à l'affection scrofuleuse. Les enfans et les jeunes personnes du sexe, d'un tempérament faible, en obtiennent d'heureux résultats. On l'emploie contre la maladie rhumatismale ancienne, le rachitisme, la chorée et le vice dartreux. Enfin le bain dont s'agit a été reconnu efficace dans l'amenorrhée.

et la leucorrhée passives, ainsi que dans le cas de stérilité, lorsque celle-ci dépendra d'une débilité générale et de flaccidité des organes génitaux.

Bain aux bouillons : ce bain consiste en une cuve carrée dans laquelle le malade plonge pendant une ou deux minutes. Sa température est de 50° à 60° C. Cette courte immersion produit l'effet d'un rubéfiant de la peau. Ce bain sera désigné maintenant sous le nom de bain d'*ustion* à cause de son action brûlante. Il est général ou local. On l'emploie très-rarement. C'est un puissant révulsif qui pourrait être mis en usage dans les cas de paralysie avec torpeur et insensibilité des parties ; dans certaines affections viscérales telles que la *névropathie* abdominale (hypocondrie), l'ictère noir etc., et enfin dans le cas de concentration extrême des forces vitales, l'*algide* par exemple.

Bain Russe : l'on s'occupe beaucoup aujourd'hui du bain dit *Russe*. Certains auteurs ont prôné ce mode d'administrer les eaux thermales et ont cherché même à l'introduire dans nos établissemens pyrénéens. Ce bain consiste dans des applications brusques et successives du liquide minéral à des températures extrêmes, de 60° cent. au zéro de la glace fondante. Ce bain est suivi de l'emploi de coadjuvans tels que frictions, massage, flagellation, etc.

Nous n'émettons aucun doute sur l'efficacité de cette médication perturbatrice chez les constitutions lymphatiques, froides au physique et au moral, c'est-à-dire, analogues à la majorité des habitans du Nord ; mais ce que nous voulons établir, c'est, qu'en dehors de ces conditions physiologiques, c'est-à-dire, chez les personnes susceptibles et très-irritables, les fortes réactions résultant du froid combiné avec le chaud, peuvent être suivies d'accidens extrêmement graves, et occasionner même la mort, *actu ipso*, si l'individu était prédisposé à l'apoplexie, ou présentait un cœur hypertrophié !

Ainsi, on le voit, outre que l'action perturbatrice du bain dit *Russe* est relative, c'est-à-dire, subordonnée au tempérament, au climat, etc., l'indication ne s'en présente que fort rarement dans

nos contrées méridionales. Mais il fallait sur ce point aussi se mettre au niveau de la science ; il fallait , en un mot , satisfaire à tous les besoins , à toutes les exigences. Nous n'avons point hésité à adopter et à introduire dans nos thermes ce nouveau genre de médication balnéaire. Le bain Russe y a été constitué avec les restrictions que le climat , le tempérament et d'autres circonstances ont rendu absolument nécessaires.

Bain Russe modifié : on prend ce bain au cabinet n° 7 , dans lequel il y a deux baignoires et double douche , ascendante et descendante. Le malade débute par un bain chaud de 40° à 50° C. ; il reste dans ce bain le temps qu'il faut pour obtenir une réaction douce et expansive ; il en sort , et plonge aussitôt dans la seconde baignoire dont l'eau est à la température de 20 à 25° cent. , pendant quelques minutes seulement ; puis le malade reprend le bain chaud , et reçoit en même temps l'eau des douches , sous diverses formes , et marquant 20° ou 25° C. de température. Enfin le malade , enveloppé d'une couverture de laine , est transporté ou se rend à son lit , où l'on achève la médication par l'administration des moyens auxiliaires qui s'y rattachent.

On remarquera que les affusions et les irrigations glaciales ont été supprimées. Par ce moyen , on prévient les perturbations extrêmes , les désordres fonctionnels qui , comme nous l'avons déjà dit , peuvent avoir les suites les plus fâcheuses.

Nous pensons que , modifié de la sorte , le bain Russe peut devenir utile dans le traitement de certaines maladies. En faisant succéder à l'engourdissement général produit par la soustraction graduée du calorique , une suractivité de fonctions qui détermine des phénomènes réactionnaires également gradués , on doit nécessairement obtenir une heureuse modification de l'organisme.

Douches : le service des douches qui vient d'être organisé dans notre établissement est indubitablement un des plus variés et des plus complets. Ce sont des chutes naturelles d'eau minéro-thermale , qu'on a converties en douches descendantes , brisées , en pluie , etc. ; des réservoirs dont la hauteur varie entre trois et six mètres , destinés à alimenter une autre série de douches à fort ou à faible courant ,

à des températures diverses, surchargées ou non de substances minéralisatrices, et affectant enfin des directions variées que l'on désigne sous les noms de douches ascendantes, obliques, latérales, etc.

Il y a huit douches descendantes qu'on peut administrer dans les baignoires mêmes. Le malade est placé dans une baignoire vide si la douche est tempérée, parce qu'elle servira à remplir le bain; si la douche est fraîche, on doit au contraire mettre le malade dans un bain chaud que l'on a soin de couvrir afin que l'eau froide ne se mélange avec l'eau du bain.

On peut administrer les douches ascendantes dans vingt-trois baignoires. On dirige à volonté le courant du liquide sur les diverses régions du corps, dans certaines cavités, telles que les fosses nasales, la bouche, les oreilles, l'urètre, le vagin, etc.; enfin, au moyen d'appareils particuliers, le malade peut, sans le secours de personne, s'administrer la douche injectante sous différentes formes, ce, qui est d'un très-grand avantage, surtout pour les jeunes filles ou autres personnes du sexe qui, par timidité ou par excès de pudeur, cherchent à se dérober aux soins empressés d'une doucheuse exercée et discrète.

La variété des sources et la combinaison des robinets permettent d'administrer les douches d'une manière graduée, c'est-à-dire, d'en diminuer ou d'en augmenter le volume et la température; de faire passer le malade d'une douche forte à une douche faible; on a enfin l'avantage de pouvoir diversifier l'application de ce puissant moyen thérapeutique suivant le tempérament, l'âge, le sexe et la forme de la maladie qu'on a à combattre. Voici l'exposé succinct de notre méthode de doucher, dont l'observation clinique a sanctionné les avantages.

On débute par des douches injectantes faibles et tempérées. Trop chaud ou trop minéralisé, le liquide sulfureux exalte l'action vitale de l'organe malade, et s'oppose au travail qui doit amener la résolution de l'engorgement ou de l'érosion dont il est affecté. Dans ce cas, au lieu d'obtenir la solution de ces deux états morbides, on les voit s'exaspérer et prendre de l'accroissement.

On administre d'abord, pendant huit jours, la douche injectante dans les baignoires n^{os} 1, 2, 3 et 4, alimentées par les fontaines douces et tempérées du *Ravin*; la durée de la douche est de 15 à 20 minutes. Puis le malade passe aux baignoires alimentées par les sources *Amélie* et *glairineuse* dont les eaux sont plus riches en principes sulfureux que celles de la *Buvette*, et s'y douche pendant autres huit jours. Enfin, on termine le traitement par les eaux de la source *Arago*, mitigées par celles des sources glairineuses et du *Ravin*.

Ces injections graduées ont opéré de bons effets dans les écoulemens muqueux du vagin, de l'urètre et de la vessie, dans les cas d'engorgement et de boursoufflement des membranes muqueuses, l'*ozène*, le *coryza*, etc.; on les emploie avec succès contre les ulcères calleux, et pour déterger les abcès fistuleux.

On suit la même méthode dans l'emploi de la douche descendante. Le malade passe successivement de la douche n^o 8, alimentée par la source *Amélie*, aux douches n^{os} 3, 4 et 5, alimentées par les eaux mitigées de la source *Arago*.

Ces huit douches à forte pression sont incisives, stimulantes et résolatives. Nous les avons employées avec beaucoup de succès contre les engorgemens articulaires qu'on désigne par le nom de tumeurs blanches, la sciatique, le lumbago et autres formes rhumatismales locales; nous en ayons obtenu d'heureux résultats dans les cas de fausse ankylose, de rétraction tendineuse et de paralysie des membres; enfin, elles nous paraissent indiquées dans la vésanie passive, l'engorgement mammaire et les palpitations du cœur, lorsque ces accidens sont consécutifs à l'affection rhumatismale ou herpétique.

Enfin, il y dans le bain d'action quatre douches continues ou à jet permanent; les eaux qui les alimentent sortent de la roche vive, et on peut, au besoin, utiliser par le déversoir les eaux des réservoirs n^{os} 1 et 3. Au moyen d'appareils particuliers, on modifie les courans du liquide, de manière qu'on peut y faire toute sorte d'application.

Ainsi, on y trouve la *douche jumelle* ou double, à courant incessant. L'appareil consiste en deux robinets distans d'environ 40 cent. Le malade peut se doucher tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, c'est-à-dire, avec de l'eau minérale chaude, avec de l'eau minérale fraîche ou tempérée, ou concurremment l'une et l'autre, suivant l'indication médicale.

Cette application combinée du chaud et du frais exalte les propriétés vitales et détermine, dans l'économie, des réactions modificatrices dont on a reconnu l'utilité dans le traitement de certaines maladies.

La *douche écossaise* est analogue à celle d'*Aix* et du *Vernet*. L'appareil en est simple; il se compose d'un récipient circulaire en zinc d'environ 4 mètres de circonférence. Ce récipient est fixé au mur par deux crochets en fer. L'eau y est déversée au moyen de deux tuyaux, et s'échappe rapidement à travers de son fond perforé, et se répand en pluie sur toute la surface du corps.

Ces effusions peuvent s'administrer chaudes ou tièdes, selon les prescriptions du médecin. Leur durée est de dix minutes au plus. On les regarde comme utiles dans le traitement de l'hypocondrie et autres affections nerveuses.

Chambres sulfuraires: l'emploi de la vapeur sulfureuse à l'intérieur remonte à une époque fort ancienne. *Galien* envoyait ses phthisiques en *Sicile* pour respirer auprès des volcans la vapeur hépatique qui s'en exhale. L'air qu'on respire à *Ax*, dit *Pilhes*, est un remède pour les personnes menacées ou attaquées d'*asthme* ou de *phthisie*. Cet auteur ajoute n'avoir jamais observé de cas de cette maladie soit à *Ax*, soit à *Bagnères* de *Luchon*. *Chaussier*, *Anglada*, *Patissier*, *Despines* fils et autres médecins distingués ont reconnu au gaz acide sulfhydrique une action sédative et calmante dans l'*asthme spasmodique* et dans la *phthisie* au premier degré, lorsque ce gaz n'existe dans l'air que suivant de faibles proportions. Enfin, nous pouvons certifier que depuis environ trente ans que nous visitons des malades aux bains près d'*Arles*, nous n'avons vu aucun

cas de phthisie pulmonaire parmi les habitans de la partie supérieure du village où surgissent les nombreuses sources sulfureuses du lieu, et nous avons même observé que les accès d'asthme y perdent de leur intensité.

Il résulte donc de l'observation clinique que le gaz acide sulfhydrique, mélangé avec l'air atmosphérique, jouit d'une vertu spéciale dans certaines affections chroniques de poitrine. Il est indiqué dans la bronchite chronique avec fluxion muqueuse et oppression, *asthme humide*, sans crachats, et accompagnée de resserremens spasmodiques du thorax, *dyspnée ou asthme sec*. Il en ressort encore que le gaz sulfureux, en agissant immédiatement sur la muqueuse pulmonaire, dilate et assouplit les conduits bronchiques, calme l'éréthisme nerveux, modifie avantageusement l'état catharreux et prévient sa conversion en phthisie, événement pathologique malheureusement trop fréquent pour ne pas fixer l'attention du praticien à cet égard.

Mais on ne saurait assez le rappeler : pour obtenir cet heureux résultat, il faut ne faire respirer le gaz dont s'agit que mitigé avec de l'air atmosphérique, c'est-à-dire, dans des proportions très-minimes et d'une manière graduée. L'introduction de ce fluide dans la poitrine au moyen d'un tube, et sans mélange, ne saurait convenir. Il fallait donc chercher un meilleur mode de faire usage de ce moyen précieux. Voici celui qui nous a paru le plus rationnel.

Deux chambres commodes, ayant vue à la campagne, ont reçu le nom de chambres sulfuraires. Le gaz y pénètre au moyen d'un tuyau, à l'extrémité duquel est adapté un robinet, afin de pouvoir, au besoin, en augmenter ou en diminuer la quantité. L'air s'y renouvelle sans cesse par une ventouse pratiquée au-dessus de la croisée. Par ce double courant, on obtient une mixtion plus parfaite des deux fluides, ainsi qu'une rénovation suffisante de gaz oxygène. La vapeur sulfureuse n'y entre d'abord que dans de faibles proportions, puis on en augmente la dose d'une manière graduée; enfin, le malade soumis à ce traitement, respire cet air sulfuré, instantanément ou toujours, suivant la prescription du médecin et l'effet qu'il en éprouve.

Buvette de santé : Nous avons fait connaître les trois sources consacrées à l'usage interne. Elles coulent le long d'une terrasse garnie d'arbustes et de plantes en fleurs par laquelle on arrive de plein-pied à la grande galerie des bains. Ce lieu est sain et agréable. On s'y rend au point du jour, dans la belle saison, pour boire les eaux au sortir de la roche, sans qu'elles aient le temps de perdre leurs principes gazeux, ni leur chaleur naturelle. On les prend par verrées de cinq à six onces. Le buveur met un intervalle d'un quart d'heure entre chaque verre, et se livre pendant ce temps à un exercice modéré. On débute ordinairement par deux verres, et on en élève progressivement la dose jusqu'à cinq verres. Il est des personnes qui ne peuvent les prendre qu'à une dose fort minime, à laquelle le médecin est souvent obligé d'associer quelques liquides adoucissants, tels que le lait de vache ou d'ânesse, le petit lait, le sirop de gomme, etc., selon l'indication.

Ces eaux sont légères et *bien passantes*. Leur injection ne cause aucun soulèvement d'estomac, aucune érucation, aucun dégoût; elle excite souvent l'appétit chez les malades qui l'avaient perdu par suite d'une mauvaise digestion.

On peut les boire dans la chambre, en se promenant ou dans le lit. Il faut alors les enfermer dans un vase bouché à l'émeri, afin de prévenir toute évaporation, et le plonger (ce vase) dans de l'eau chaude pour conserver leur chaleur naturelle. Mais si le malade se trouve dans l'impossibilité de se rendre auprès de la source, il aura soin de boire les eaux à plus faible dose, attendu qu'il ne peut se livrer à aucun exercice.

On peut prendre les eaux toute l'année; mais l'époque la plus favorable est du 1^{er} avril au 30 novembre. On les boit pendant la durée du bain; mais il faut ne pas avoir mangé. On donnerait du bouillon au malade dans le cas où il éprouverait quelque faiblesse.

La durée du traitement doit être fixée par le médecin. Si elle est de plus de 20 jours, le malade peut se donner un repos d'un jour sur cinq, ce qui n'est pas trop, surtout pour les personnes qui ont l'estomac faible et disposé à la gastrite. Mais si le buveur, soit par incurie, soit par indocilité, s'écarte des règles qui lui ont été

prescrites, et que nous venons de retracer, alors l'eau lui pèse sur l'estomac, excite des envies de vomir, cause de la gêne et de la douleur de tête, au point qu'il est obligé d'en suspendre ou d'en cesser l'usage.

Ces eaux mises avec soin en bouteilles conservent long-temps leurs élémens alcalino-sulfureux, de même que leurs propriétés curatives, ce qui permet de les expédier sans inconvénient dans les divers pays.

Cet exposé succinct de la conduite que doit avoir le buveur suffira sans doute pour faire sentir combien il importe que celui-ci s'étaye des conseils d'un médecin expérimenté. En effet, c'est à l'homme de l'art qu'il appartient de guider le malade dans l'administration de cette boisson médicatrice, d'en suivre et surveiller l'action, de la modifier ou d'en réclamer l'abandon, et de recueillir enfin les observations qu'il jugera propres pour en constater, de plus en plus, les effets salutaires.

Cette conduite, nous la tenons dès l'année 1838, époque de la découverte de ces sources, et de laquelle date aussi leur emploi médical. Pendant ce laps de temps, plus de 60 personnes atteintes de gravelle ou de catarrhe pulmonaire, ont fait usage des eaux de la fontaine *Bouis* ou de la fontaine *Hygie*, sous notre direction, sans qu'on ait jamais signalé d'accident comme suite probable de cette médication; tandis qu'il résulte de l'observation chimique que les deux tiers des malades au moins en ont éprouvé les plus heureux effets. Plusieurs ont rendu de petits calculs. Chez d'autres, les eaux ont provoqué l'expulsion de gros sable rouge et de matières muqueuses. Elles ont enfin calmé la douleur néphrétique et rétabli le cours normal des urines. Quant à celle de la source *pectorale*, nous croyons pouvoir l'assimiler aux eaux *Bonnes*, puisque, comme celles-ci, elles jouissent d'une action spéciale contre certaines maladies de poitrine, telles que la bronchite chronique avec expectoration abondante, la dyspnée passive, etc.

Adjuvans des sulfureuses : De tout temps on a associé l'emploi des eaux minéro-thermales avec celui de certains agens thérapeutiques. *Bordeu*, dont l'autorité est grande en fait d'eaux minérales,

es docteurs *Poux*, *Revillart* et autres auteurs ont reconnu les avantages de cette médication combinée. On fait à *Bade* des applications de ventouses pendant qu'on est dans le bain. A *Carlsbac*, *Stachelberg* et autres bains, on met les malades au régime du petit lait que l'on regarde comme un puissant auxiliaire des eaux en boisson. Enfin, les frictions, le massage et la flagellation font partie du traitement minéral aux établissemens de *Bourbonne*, *d'Aix en Savoie*, *d'Enghien*, etc.

Il résulte de cet exposé que l'action thérapeutique des eaux sulfureuses thermales est susceptible d'être modifiée, c'est-à-dire, accrue ou atténuée par l'influence de certains moyens médicinaux que le médecin fait intervenir pendant ou après le médication minérale. Vingt-cinq années d'expérience clinique auprès de thermes, ne nous laissent aucun doute à ce sujet. Un célèbre praticien déjà cité, avait obtenu le plus heureux succès de l'emploi des sulfureuses, sous diverses formes, combiné avec celui des anti-syphilitiques. Nous avons retiré les mêmes avantages de cette double médication dans plusieurs cas de syphilides anciennes. Nous avons recueilli des observations de douleurs rhumatismales chez des sujets épuisés, soit par des maladies antécédentes, soit par suite d'intempérance, dont on n'a obtenu la guérison qu'en joignant à l'administration des bains et des douches, celle des amers, des ferrugineux et d'un régime analeptique; des cas d'engorgement lymphatique articulaire, d'induration mammaire, et d'autres tumeurs glandiformes, qui ont cédé à l'usage combiné des eaux thermales sulfureuses et des anti-scrofuleux. Enfin, nous avons colligé plusieurs observations de maladie dartreuse qui, après avoir long-temps résisté au traitement minéro-thermal, a disparu complètement, en y faisant intervenir le régime laiteux, les dépuratifs et l'usage de certains topiques.

Affections dans lesquelles les sulfureuses thermales sont contre-indiquées. Après avoir indiqué les maladies susceptibles d'être combattues plus ou moins efficacement par l'usage des sulfureuses naturelles, nous avons cru convenable de signaler les cas dans lesquels l'emploi de ces eaux est regardé comme inutile et même comme nuisible.

On doit en interdire l'usage dans les maladies aiguës, et dans celles qui sont accompagnées d'une irritation un peu vive, ou d'un excès d'irritabilité.

Elles sont nuisibles aux personnes disposées aux congestions sanguines du cerveau ou des poumons, et à celles qui sont sujettes à l'hémoptysie et autres hémorrhagies actives.

On doit en proscrire l'usage dans l'anévrisme du cœur ou des gros vaisseaux, dans la vésanie et la névropathie fébriles. Elles sont contre-indiquées dans la leucorrhée, la dysmenorrhée et l'aménorrhée actives; dans la phthisie confirmée, ainsi que dans la gastrite et le lentérite chronique avec symptômes de réaction fébrile; dans le rhumatisme articulaire avec fièvre ou gonflement sensible des parties affectées; dans l'arthrite et les éruptions cutanées accompagnées de fièvre; dans l'épilepsie, le cancer, le scorbut et le squirre, ainsi que dans les épanchemens séreux, la fièvre ectique provenant de suppurations internes et les battemens du cœur dépendans d'ypertrophie de cet organe.

Hygiène et diététique du baigneur. Les anciens avaient reconnu l'utilité de l'hygiène et de la diététique dans l'application des eaux minérales, mais ils n'y eurent que fort rarement recours. Aussi a-t-on vu pendant des siècles l'usage de cette médication salubre abandonné à la routine et à un aveugle empirisme. Il appartenait aux médecins de notre époque de combler cette lacune. Après avoir étudié les propriétés des sulfureuses et avoir déterminé les affections dans lesquelles leur action thérapeutique peut être avantageuse, ils ont tracé avec soin les règles et les préceptes auxquels doivent être soumis les baigneurs, pour qu'ils retirent de l'usage de cet agent naturel tout le bien qu'ils ont droit d'en attendre.

Mais pour obtenir un si heureux résultat, nous avons compris que l'établissement thermal devait réunir à son tour les conditions voulues, en un mot, les ressources hygiéniques que réclame l'état actuel de la science. Voici celles qu'on peut réaliser dans notre établissement.

La propreté des baignoires y est maintenue, et on peut les fermer au moyen d'un couvercle pour prévenir l'évaporation.

Les cabinets de bain et douche ferment hermétiquement , et l'air peut s'y renouveler au gré du baigneur.

Au sortir du bain , le malade est essuyé avec des linges bien secs et échauffés. On a soin de le bien couvrir , et on le met dans un lit chaud où il passe une heure au moins.

Pendant l'usage des bains et des douches , le malade doit se préserver avec un soin particulier du froid , de l'humidité et du brouillard.

Lors des températures extrêmes , chaudes ou froides , à l'approche des orages , lorsque l'air est chargé de fluide électrique , les malades doivent s'abstenir de prendre le bain.

Il doit en être de même lorsqu'il se manifeste chez le baigneur des symptômes de congestion sanguine , soit cérébrale , soit pulmonaire , s'il éprouve du mal-aise , ou si ses douleurs deviennent plus vives.

Si les eaux ont été prescrites comme sudorifiques , on doit les prendre de préférence pendant qu'on est plongé dans le bain , couché dans son lit , ou bien , le malade doit avoir soin de s'envelopper de vêtemens de laine.

On doit boire les eaux en se promenant , lorsqu'elles ont été conseillées comme diurétiques.

On s'abstient du bain lorsqu'on se trouve très-fatigué ; on n'y entre que quatre heures après avoir mangé , et à jeun si cela est possible.

Les baigneurs doivent tous les jours se livrer à un exercice modéré , en ayant soin d'éviter les fraîcheurs du matin et du soir.

On doit suspendre le bain pendant la crise menstruelle. On peut néanmoins prendre l'eau en boisson.

On prescrit au baigneur d'être toujours chaudement vêtu , et de s'abstenir des habits d'été.

Ils doivent observer un régime de vivre approprié à leur état. L'alimentation doit être succulente , réparatrice , lorsque les transpirations sont abondantes.

Aux personnes douées d'un tempérament lymphatique , à celles d'un âge avancé et aux enfans , il leur est prescrit une nourriture substantielle , tonique , qui se compose de viandes de bœuf , mouton , volaille , vin , etc. Mais si le baigneur est sanguin , pléthorique , et par conséquent prédisposé aux accidens phlegmaseutiques , il doit être mis au contraire à l'usage d'un régime doux et léger , composé de substances végétales , lait , œufs frais , poisson , viandes blanches , etc.

Notre établissement de bains réunit les conditions physiques , géographiques et atmosphériques convenables. Les médecins peuvent donc compter sur l'heureuse influence des moyens tirés de l'hygiène chez les malades , pour le traitement desquels le concours de ces moyens est regardé comme nécessaire. C'est une jeune fille qui va être menstruée ou qui commence à l'être. Triste et rêveuse , recherchant avidement la solitude et le recueillement , elle ne saura retirer aucun avantage du traitement minéral , si elle ne pouvait jouir , auprès des sources salutaires , des douces et pures émotions que procure la vie des champs. C'est le jeune adolescent qui , pâle , anémique et épuisé par suite de jouissances prématurées , ne recouvre ses forces et la santé qu'en faisant choix d'un établissement de bains où il peut mettre à profit les ressources variées de la diététique. Ce sont enfin les gens de lettres , les juriconsultes , les hommes livrés à des fonctions sédentaires qui , fatigués par les veilles et les travaux intellectuels , finissent par éprouver des symptômes d'irritation abdominale , tels que langueurs d'estomac , perte d'appétit , douleurs vagues , constipation ou diarrhée , incontinence ou rétention d'urine , etc. ; les uns comme les autres peuvent être envoyés près de nos fontaines et de nos bains. Ils y trouveront souvent du soulagement et quelquefois leur guérison ; car les praticiens savent que dans ce genre d'affections le succès dépend presque toujours de l'heureux emploi qu'on peut faire des divers moyens accessoires puisés dans l'hygiène et la diététique , propres à seconder la puissance curative des eaux.

Situé dans un lieu salubre , au milieu de l'air pur de la campagne ,

entouré de sites pittoresques et exposé à l'influence incessante du soleil, le nouvel établissement de bains présente ce concours de circonstances qui agissent sur le moral, et interviennent avantageusement dans le traitement des affections, primitives ou consécutives, qui se rattachent au système nerveux.

Il renferme des appartemens spacieux, commodes, bien aérés et distribués avec goût; quelques-uns sont disposés de manière à pouvoir satisfaire à tous les besoins, à toutes les convenances. On y compte plus de quarante lits dont plusieurs de maître; des chambres avec cheminée, afin qu'on puisse au besoin y faire le ménage. On y trouve, en outre, trois cuisines communes qui sont à la disposition des personnes qui, par économie ou par d'autres motifs, désirent vivre séparément, en se préparant elles-mêmes les alimens.

Les baigneurs peuvent disposer de deux tables d'hôte, 1^{re} et 2^e, proprement servies en linge, porcelaine et argenterie; elles sont remarquables par le bon choix et la diversité des alimens. On pourrait, sous ce rapport, répondre à toutes les exigences, satisfaire à tous les goûts, car, outre les ressources multipliées qu'offrent la vallée et la montagne, en gibier, truites, volaille, fruits délicieux et vins légers et agréables, on peut, à cause de la proximité des lieux, avoir recours aux ressources que présentent Perpignan, la côte et la plaine de l'Ampourdan. Nous devons ajouter que les baigneurs ne sont point tenus de vivre à table d'hôte; qu'on y reçoit ceux qui sont logés dans des maisons du village, et que les malades, à qui il aura été prescrit un régime particulier, ont la faculté de se faire servir séparément et dans leurs chambres. La classe moyenne trouvera chez nous les mêmes prévenances, les mêmes attentions que la classe riche, et pourra s'y loger et s'y nourrir à des prix fort modiques. Enfin, des mesures vont être prises pour que l'indigent puisse venir aussi près de nos sources y déposer une partie de ses maux.

Les étrangers n'ont pas à craindre de ne point trouver à se loger convenablement au sein de l'établissement et surtout d'une manière économique.

Le médecin, logé dans l'établissement même, guidera les malades dans l'emploi des eaux ; il donnera des soins particuliers à tous ceux qu'ils réclameront.

Un service pharmaceutique vient d'être organisé pour les besoins de la maison. On va y établir un billard, un salon de lecture ; et y constituer enfin ces moyens de réunion qui diversifient la vie des baigneurs, la rendent si agréable et si différente des habitudes de la cité.

La station où coulent nos sources étant la plus basse et la plus méridionale de toutes les autres stations thermales des Pyrénées, il en résulte que la température y est beaucoup plus douce, ce qui permet aux baigneurs, non seulement de prolonger leur séjour à nos bains plus qu'à l'ordinaire, mais encore d'y venir faire usage des eaux au cœur de l'hiver.

L'air qu'on y respire est pur et sain, étant sans cesse renouvelé et rafraîchi par une brise légère qu'entretient, durant l'été, le cours rapide des eaux du *Mondony*.

Des jardins en amphithéâtre, plantés d'arbres et d'arbustes agréablement distribués pour les promenades et l'ombrage ; des terrasses et des parterres qu'embaument les roses, les lavandes et les romarins ; des vergers et des vignes garnis d'arbres fruitiers de toute espèce, entourent les nouvelles constructions et forment autant de belvédères d'où l'amateur peut examiner en détail les beautés pittoresques de cette localité pyrénéenne.

En effet, il voit à ses pieds le lit encaissé et sinueux du *Mondony*, dans lequel roulent, en mugissant, les belles eaux de ce gave redoutable. Supérieurement et à l'entrée de la gorge de *Montalba*, on voit ces mêmes eaux franchissant l'indestructible *muraille d'Annibal*, et se précipitant en cascade, d'une hauteur de plus de dix mètres : de chaque côté s'élèvent des rochers taillés à pic et inabordable ; de hautes montagnes aux crêtes abruptes et déchirées, formant des précipices, ou *singlas*, des anfractuosités, des déchirures, des moraines, ou *clapisses*, et enfin, l'antré, la gorge sombre et profonde que nous venons de signaler.

Un étroit sentier conduit à la grande cascade et au centre de ce sauvage et ténébreux détroit. C'est de ce point rapproché que le voyageur qui, au premier abord, n'avait vu qu'un vaste rocher dénudé et parsemé de saillies en surplomb, peut distinguer des palliers, lieux de repos, des cavités, des encaissements remplis de terre et couverts de jolis arbres et arbustes méridionaux, tels que le laurier, l'arbousier, le grand houx, le pistachier sauvage, le micocoulier, le laurier-tin, le grenadier, etc., etc.

D'autres chemins bordés d'arbrisseaux pyrénéens traversent, en serpentant, nos jardins et parterres, et vont aboutir à la promenade communale, ainsi qu'au chemin qu'a fait construire M. *le Comte de Castellane* pour l'agrément et la commodité des baigneurs, qui ont l'avantage de parcourir, sans trop se fatiguer, les flancs verdoyans et accidentés des montagnes voisines, et d'arriver aux deux points culminans, dits *lo Serrat den Merle* et *lo Serrat de las Fourques*, desquels points l'œil embrasse à la fois une partie de la vallée d'Arles, si riante et si pittoresque, les sites variés qui entourent les bains, et les hautes et gigantesques cimes du Canigou. Enfin, dans cette excursion salutaire, le baigneur rencontre successivement un pavillon, une pyramide en granit, la fontaine de la *Madona* et un jardin récemment confectionné par une Compagnie de grenadiers du 67^e régiment de ligne, en garnison à Fort-les-Bains. Dans ce jardin se trouve un siège circulaire qui commande une vue délicieuse sur les coteaux boisés du voisinage, et invite à se reposer quelques instans.

Les nouveaux bâtimens des bains ont aussi leurs heureuses perspectives : de la terrasse supérieure et du 2^e étage de la maison d'habitation, on a déjà la vue du vallon et celle des collines tapissées de vignobles et d'oliviers qui l'avoisinent ; dans le lointain, le village de Palalda se montre en amphithéâtre, au milieu de ses jardins potagers ; au nord, et sur un chaînon cultivé, se présente le fort, dominant une portion de la belle vallée du Tech, ainsi que la route qui longe la rive droite de cette rivière ; enfin, on distingue plus loin et dans la même ligne, le hameau de Montbolo couronnant une belle montagne boisée et renfermant dans son sein de la mine de fer et de plomb.

Les baigneurs malades avant tout ; aussi, en constituant le confortable, nous avons encore pensé à eux. En effet, les plaisirs bruyans et tumultueux que l'on rencontre si souvent aux eaux minérales ne conviennent point à tous les baigneurs ; celui qui veut faire un traitement complet, rationnel, doit s'en abstenir. Il est des personnes dont l'âme a besoin de beaucoup de calme et de tranquillité, tandis qu'il en est d'autres à qui la plus grande dissipation, les impressions les plus fortes, sont infiniment profitables.

Nous avons disposé les choses de manière à pouvoir satisfaire aux vœux et aux désirs de tous. Les malades impotens qui ne peuvent se livrer à aucun exercice, ni participer à aucune récréation, pourront se loger dans la maison des thermes. Les personnes souffrantes et susceptibles, à qui le tourbillon et la gêne des réunions nombreuses pourraient devenir nuisibles, trouveront des logemens propices à la maison *Noguères* qu'on vient de restaurer, et qui fait aussi partie de l'établissement. Enfin, les baigneurs, appartenant à la classe aisée, malades ou bien portans, qui font ou ne font point usage des eaux, mais qui ont besoin de se procurer des distractions, ou qui recherchent les divertissemens et les plaisirs, ceux-là, disons-nous, n'auront qu'à prendre place dans la vaste maison d'habitation. Mais qu'ils le sachent néanmoins, qu'ils se tiennent même pour avertis, le confortable ne sera introduit dans notre établissement qu'avec réserve, c'est-à-dire, au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir, qu'on en aura reconnu l'utilité, et sans perdre de vue les préceptes généraux de l'hygiène et de la diététique, seul et unique moyen d'atteindre le but que nous nous sommes proposé dans la vie des eaux, celui de maintenir la santé des uns et de rétablir celle des autres.

C'est dans ces vues restrictives que nous conseillerons la musique et la danse, la lecture et les jeux. Les distractions et les divertissemens que les baigneurs peuvent se procurer en dehors des bains, c'est-à-dire, les plaisirs champêtres, sont ceux qui leur profitent le plus. On doit mettre en première ligne, les divers exercices du corps, tels que promenades, courses, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture, la pêche, la chasse et les diverses excursions

exploratrices. Nos bains offrent aux baigneurs, surtout à ceux qui habitent la cité, des ressources gymnastiques, des objets de récréation variés qu'ils chercheraient vainement ailleurs. En effet, nous ne craignons pas de le dire, on ne trouve point en Suisse un canton si riche de beaux sites, si abondamment pourvu des trésors de la nature que celui qui nous occupe. On peut aller voir, et rentrer le même jour, la roche des *Fées*, dite *Roca de las Ancantadas*, la vaste grotte *den Pey*, les précipices anfractueux et démesurés de la *Fou*, les riches mines de fer de *Batère* et le *pic* du *Canigou*.

Le baigneur visitera avec plaisir la petite ville d'*Arles*, distante d'environ trois quarts d'heure d'*Amélie-les-Bains*. Une belle route, longeant parallèlement la rivière du *Tech*, et ménageant des vues délicieuses sur les coteaux de la vallée, y conduit. Placée au centre d'un joli bassin formé par les alluvions de cette rivière et du *Riu-Ferrer*, *torrent ferrugineux*, cette ville se fait remarquer par la beauté des sites qui l'environnent, par son commerce et par ses nombreuses forges de fer et autres usines. Elle renferme, en outre, une fort belle église avec son cloître historique, faisant jadis partie du monastère édifié par les *Bénédictins*, ses beaux marbres, son magnifique *Christ* ressuscitant, dû au ciseau de *Boher*, ses riches reliques et son eau miraculeuse. On y voit encore une nombreuse collection d'animaux pyrénéens, empaillés et conservés avec un art qui a fait l'admiration de M. l'abbé *Guyon* et de plusieurs autres visiteurs venant de la capitale.

Nous invitons l'amateur à faire une excursion du côté de *Coustouge*, frontière d'Espagne. On s'y rend facilement, soit à pied, soit à cheval. On trouve, sur le trajet qui est d'environ trois lieues, quatre forges de fer, le beau village de *Saint-Laurent-de-Cerdans*, entouré de ses beaux plateaux, de ses belles collines, couverts par les nouvelles plantations de châtaigniers qui peuvent servir de modèle. Ce petit village avec sa prétendue mosquée et ses stéréolites mérite de fixer l'attention de l'observateur.

Il est encore d'autres buts de promenade non moins intéressants. Nous citerons d'abord *Ceret*, chef-lieu d'arrondissement, renommé pour ses beaux fruits et ses vins exquis de *Saint-Paul* et de *Saint-*

Ferréol, ermitages si célèbres dans le département. Situé sur les confins d'un bassin fertile et adossé contre les *Albères*, cette ville réunit les attributs de la plaine et ceux de la montagne. De vastes jardins garnis d'orangers et d'autres arbres fruitiers, des promenades pourvues d'ombrage, des collines couvertes de vignes et d'oliviers, les eaux du Tech serpentant de l'ouest à l'est, à travers une longue plaine ornée d'une belle végétation, un pont jeté sur cette rivière, à peu de distance de la ville, remarquable par son élévation, 23 mètres au-dessus des basses eaux, et enfin des masses de châtaigniers, de hêtres, de chênes et autres essences forestières, couronnant les plus hautes montagnes précitées; tels sont les objets qu'offre à la fois à l'admiration de l'observateur, cette localité sanitaire, privilégiée et peu connue, dont nous avons cru convenable de donner une esquisse.

Les baigneurs prolongeront au besoin leurs excursions récréatives. Ils pourront aller à Perpignan, y voir un ami, assister à un bal, au spectacle, effectuer une partie de mer, visiter Collioure et Port-Vendres, et être de retour à l'établissement des bains le lendemain.

Enfin, nous signalerons une autre allée et venue de deux jours, qu'on peut faire avec tout l'agrément désirable. C'est une course à *Figuères*, première ville de la Catalogne. Le trajet est de dix lieues de poste au plus. Diverses voitures publiques le font tous les jours. On descend la riante vallée du Tech, anciennement *Vallespir*, jusqu'au *Boulou*, village situé sur la rive gauche de cette rivière. Ce fut principalement sur ce point que débouchèrent les troupes espagnoles lors de leur invasion, en 1793. Repoussées de tous côtés, c'est encore là où elles s'étaient retranchées quelque temps avant leur retraite. A un quart de lieue du Boulou et sur la route royale qui conduit en Espagne, on trouve Saint-Martin de Fenouillar, où jaillissent les sources minérales, acidules, *alcalino-ferrugineuses* qui, d'après les analyses faites par *Anglada* et *Bérard*, offrent la plus parfaite analogie avec celles de *Spa*. En face est l'ancien ermitage connu sous le nom de *Saint-Cristau*, position militaire qu'occupait à l'improviste une légion républicaine

pour barrer le passage à l'armée ennemie. Plus loin, on trouve les deux Écluses, haute et basse; les vestiges de deux antiques châteaux qu'on dit avoir été construits par les *Goths*, le joli fort de Bellegarde protégeant ce défilé, le beau village du Perthus, ainsi que la route royale construite en chaussée, s'élevant en serpentant le long du flanc de cette montagne pyrénéenne jusques au point le plus culminant de la frontière. Puis on traverse la *Junquera*, village espagnol, et on arrive au pont de *Cammany* et à la forêt noire, lieux devenus historiques par les massacres qui s'y firent durant la guerre de l'indépendance.

Enfin, la route cotoyant les collines et buttes de droite, le voyageur peut voir les lieux où furent tués les généraux en chef des deux armées, le vaillant *Dugommier* et le comte de l'*Union*.

On est arrivé à Figières; on se loge à l'hôtel *Dessaya* où l'on est convenablement servi; on a le temps de visiter ces lieux. La ville, très-bien située, a pris depuis quelques années un développement assez considérable. Il s'y fait un grand commerce en huile, en denrées et autres comestibles, principalement au marché hebdomadaire qui a lieu le jeudi. Le fort bâti en pierre de taille, ne laisse rien à désirer. Les écuries, les routes et les cisternes sont admirables. Le fort, dominant la campagne, procure les vues les plus ravissantes. D'un côté l'aspect agreste des montagnes qui séparent le Roussillon de la Catalogne; d'autre part de monticules qui couvrent des massifs d'oliviers ou de chêne-liège; une vaste plaine, riche d'une belle culture des plus variées, et enfin le golfe de *Roses* se déployant depuis cette forteresse jusques au *Cap de Creus*, sont autant d'objets dignes de fixer l'attention du voyageur. Celui-ci rentre à l'hôtel, y couche, y déjeûne avant son départ, et est de retour à l'établissement des bains assez tôt pour prendre son bain.

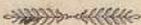
Ainsi, on le voit, le nouvel établissement est d'un accès très-facile, soit qu'on y arrive par la route d'Espagne, soit qu'on s'y rende par celles de *Port-Vendres* et de *Perpignan*. Ces trois routes aboutissent au *Boulou* et font jonction avec celle d'*Amélie-les-Bains* ou d'*Arles*. Les moyens de transport sont très multipliés et

faciles. Six diligences parcourent tous les jours les routes précitées et y font un service des plus accélérés. En outre, on trouve, au besoin, des places au courrier et des chevaux de poste. Il en résulte, enfin, que les nouveaux thermes sont les plus à portée des baigneurs venant d'Afrique et de Catalogne, et surtout de ceux que peuvent fournir Perpignan, Béziers, Carcassonne, Narbonne, Pézénas et Montpellier, attendu que ces bains sont encore les plus près de leurs relations et de leurs affaires. Nous ne doutons point que de pareils avantages, et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici, n'aient une heureuse influence sur la prospérité de notre établissement.

Nous terminons cette notice déjà trop longue. Nous avions promis des détails à nos confrères sur les constructions et améliorations que nous venons de terminer et dont nous avons eu l'honneur de les entretenir antérieurement. Nous nous acquittons aujourd'hui envers eux. Ce premier succès dû à une grande persévérance est néanmoins bien incomplet. L'œuvre commencée sera poursuivie de notre part avec une égale persistance. Mais l'aménagement des eaux thermo-minérales étant susceptible d'un très-grand développement, nous venons de nouveau réclamer le concours de leurs lumières. Qu'ils daignent donc déférer à cette invitation, venir près de nos thermes, et voir par eux-mêmes ce qu'il y a à faire; que l'administration intervienne à son tour dans ce progrès, qu'elle seconde nos efforts, et le nouvel établissement de bains sera bientôt placé au premier rang de ceux que possèdent la France et l'Europe.



INDICATION DE LA LITHOGRAPHIE.



- Nos
1. Maison des Thermes.
 2. Grande galerie des Bains et terrasse.
 3. Bain de natation ou d'action à l'eau courante.
 4. Source Arago, ou ascensionnelle.
 5. Source Anglada.
 6. Source Amélie.
 7. Maison d'habitation.
 8. Terrasse supérieure.
 9. Pont du Ravin, dit Correch den Bataille.
 10. Buvette de santé; sources Hygie, Bouis, etc.
 11. Place de l'Etablissement.
 12. Maison Noguères.
 13. Source glairineuse.
 14. Maisonnette Xauvet.
 15. Pavillon, Pyramide et sentier *Castellane*.
 16. Gorge de Montalba.
 17. Rivière Mondony.
 18. Cascade d'Annibal.
 19. Serrat den Merle.
 20. Ravin, dit den Bataille.



CONTENIDO DE LA BIBLIOTECA

[Faint, illegible text, likely a table of contents or list of items]

